

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 29 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Serge FOURTON

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 mars 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Guy MOREAU, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Annie BEZAC, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE

Concerne : 2012-29.03-31 PROJET DE PONTON au Fort Médoc à CUSSAC- Plan de financement – Demandes de subventions

En 2010, le SMIDDEST, a réalisé une étude de faisabilité d'un ponton au droit du Fort Médoc à Cussac, dans la perspective d'intégrer cet équipement dans le dossier de candidature de l'Estuaire de la Gironde au titre de « Pôle d'Excellence Rurale ».

Malheureusement ce dossier n'a pas été retenu par les services de l'Etat.

Or, le projet de création du ponton s'inscrit également parfaitement dans le projet global d'aménagement de la façade estuarienne du territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, initié en 2009 avec le réaménagement du port de Lamarque et poursuivi en 2010/2011 par une réflexion sur les orientations à donner aux autres ports du territoire (Fumadelle, Issan, Macau).

La création d'un ponton à Cussac permettrait la mise en œuvre d'une offre touristique telle que la découverte du Verrou de l'Estuaire (Fort Médoc, Fort Pâté, Citadelle de Blaye), la découverte du Fort Médoc, des châteaux viticoles du territoire (en lien avec le futur Centre Culturel et Touristique du Vin de Bordeaux), du patrimoine naturel du territoire (estuaire,

marais, ...) mais aussi la découverte de l'estuaire et des îles, de la rive médocaine et de la rive haute girondine et charentaise, au départ de Cussac Fort Médoc.

Ce potentiel touristique du site ainsi que les excellentes conditions d'accostage, puisque le ponton serait accessible à toutes heures de marées, renforcent l'intérêt de mener à bien ce projet.

L'étude de faisabilité a évalué le coût d'un tel équipement à 585 150 € HT, y compris les frais d'études et de maîtrise d'œuvre.

Compte tenu des règles d'interventions des collectivités concernées et des contacts avancés avec les services concernés le plan de financement se présenterait ainsi :

Dépenses		Recettes	
Travaux	522 000,00 €	Conseil Régional d'Aquitaine	146 287,50 €
Etude géotechnique	1 650,00 €	Conseil Général de la Gironde	146 287,50 €
Maîtrise d'œuvre	25 000,00 €	Leader	70 000,00 €
Etudes réglementaires	20 000,00 €	Autofinancement*	225 575,00 €
Contrôle et homologation	15 000,00 €		
Coordonnateur SPS	1 500,00 €		
TOTAL	585 150 €		

* L'autofinancement serait assuré par la Communauté de Communes déduction faite d'une participation de la Commune de Cussac qui reste à déterminer.

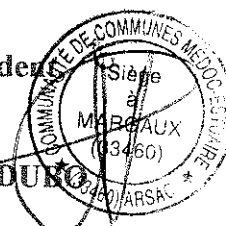
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ **approuve** le plan de financement proposé ci-dessus,
- ▶ **autorise** Monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes.

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 2 avril 2012

Le Président
Gérard DUBOIS



Acte à classer

OL2012-2903-31

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> Act reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2012-04-06T17:09:01.01 (M150483352)

Identifiant unique de l'acte : 353-243301447-20120329-DL2012-2903-31-DE (Voir l'actuse de réception [assuré](#))

Objet de l'acte : Plan de financement et demande de subventions pour ponton Cussac

Date de décision : 29/03/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Finances locales
- 1.5. Subventions
- 1.5.3. autres

Acte : [DL2012-2903-31 plan de financement ponton Cussac.PDF](#)

Prépare	Le 06/04/12 à 17:08	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 06/04/12 à 17:08	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 06/04/12 à 17:18	